



## Le mot du Maire

### 2020 sera fleuri !

Dans le cadre de notre transition, nous vous proposons de fleurir notre commune ensemble : Rues, jardins, prairies...

Nous allons au cours d'une "soirée verte" vous proposer différentes approches, avec la mise en avant de plantes intéressantes, le repérage d'espaces clé et des points importants pour les balades, qu'elles soient pédestres, équestres ou cyclistes... dans des lieux publics ou privés.

Vous associer est essentiel, car le fleurissement des espaces publics sera bien sûr une priorité mais si tous les habitants y participent, notre commune n'en sera que plus belle à vivre.

Enfin, je tiens à profiter de cette tribune pour remercier toutes les personnes qui m'ont accompagné durant ces mandats. Avec les différents conseils municipaux, nous avons fait au mieux pour servir, animer et développer Gornac, dans la limite des moyens financiers de la commune. Un grand merci à tous les gornacais pour leur soutien et leur aide : beaucoup de bénévoles ont œuvré pour la commune !

Je souhaite longue vie aux gornacais et succès au prochain conseil municipal, en espérant de tout cœur le maintien de la convivialité et du bénévolat pour les futurs projets de notre village que nous aimons tant !

Didier Lamouroux  
06.22.44.75.78

## Maison de la santé

### Bienvenue aux soignants !

La maison de santé est à la recherche de nouveaux locataires. Tous les professionnels de santé sont les bienvenus. Il y a déjà :

- 1 Médecin généraliste
- 2 Infirmières
- 1 Ostéopathe
- 1 Sophrologue

Pourquoi pas un dentiste, un kinésithérapeute, ou autre ? N'hésitez pas à en parler autour de vous, il y a de la place, et le local peut être agrandi en créant un nouveau bâtiment, donc pas de limite à notre maison de la santé !

## Élections

### Élections municipales 2020



#### Inscription sur les listes électorales

##### Êtes-vous inscrit ?

Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen peut vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse internet suivante : [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE)

Attention, vous devez renseigner votre identité strictement comme elle apparaît sur votre carte d'identité (avec tous les prénoms déclarés).

##### S'inscrire en ligne

L'inscription en ligne est maintenant généralisée et simplifiée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, peut s'inscrire directement par internet sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) à l'adresse : [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396)

##### En mairie

Si cette inscription en ligne vous pose problème, vous pouvez vous inscrire physiquement en vous rendant à la Mairie muni(e) de votre Carte d'Identité Nationale. Attention toutefois à ne pas vous y prendre trop tard !

##### La date limite

La date limite est le vendredi 7 février 2020. Pour éviter tout problème, n'attendez pas le dernier moment !

#### Faire une procuration

##### Vous ne pourrez être là le jour des élections ? Faites une procuration !

Faire une procuration c'est très simple : vous devez vous rendre en personne à une gendarmerie (n'importe laquelle) avec vos papiers d'identité afin de remplir un formulaire, le Cerfa n° 14952\*01 (disponible sur le site [www.interieur.gouv.fr/Elections/](http://www.interieur.gouv.fr/Elections/)). Vous pouvez télécharger ce formulaire et le remplir à l'avance ou la gendarmerie vous en donnera un exemplaire et vous pourrez bien-sûr le remplir sur place.

Vous y désignez une personne qui votera suivant ce que vous lui aurez indiqué. Attention, une procuration par personne !



## Atelier du 13



Le logo du tiers-lieu a été choisi, suite à vos votes c'est celui évoquant l'ancienne Poste qui sera l'image de l'Atelier du 13.

Maintenant, une association est en cours de création pour la gestion du lieu... À suivre !

### Association locale

## À corps énergie

Tous les jeudis à 20h à la Salle des fêtes de Gornac, des ateliers de sophrologie et de relaxation dynamique.

La sophrologie de groupe (adultes) permet de retrouver un état de bien-être, d'acquiescer une meilleure connaissance de soi et d'affronter les défis du quotidien avec sérénité. Elle amène un nouveau confort de vie, réduit l'anxiété, apporte une détente immédiate, plus de concentration et régule l'hypertension et le sommeil. Ces ateliers permettent de vous libérer du stress, de relâcher les tensions. Vous pourrez ainsi vous approprier des exercices simples, qui vous correspondent, afin de pouvoir les utiliser à tout moment dans votre vie quotidienne. Venez essayer.

Contact : Floriane ORTEGA - 06 34 53 42 33.  
Première séance gratuite, puis 10€ la séance.



## La halle solaire



Implanté en entrée de ville, le bâtiment naît d'un partenariat gagnant-gagnant : ce partenariat consiste à confier un terrain (coût pour la municipalité = un permis de construire soit 2.400€<sup>TTTC</sup>) à l'entreprise Arkolia Énergie qui va y construire une halle photovoltaïque. Elle prend en charge la totalité de cette installation et va en exploiter l'énergie tout en laissant à la commune la jouissance du bâtiment lui-même.

Des piliers et un toit, sur une surface bâtie de 44mx14,55m, à nous d'y installer et/ou organiser ce que l'on souhaite (foire, marché...). L'ajout de murs, d'une chappe et les éventuels aménagements seront bien-sûr à notre charge mais c'est à nous de prendre la décision de les faire et bien-sûr, comment les faire!

À l'issue du partenariat, c'est à dire après un délai de 30 ans, la commune récupère la propriété totale de l'ensemble de l'installation (bâti + matériel photovoltaïque) à nous de l'entretenir au mieux!

Il faut rappeler que toute l'énergie produite sera utilisée en priorité pour l'approvisionnement en électricité par les gornacais eux-mêmes, faisant ainsi un circuit plus que court du producteur au consommateur, avec un minimum de pollution et de déperdition!



## Exposition peintures & sculptures

Le salon de peinture-sculpture créé et organisé par l'Association "Animation, Culture et Loisirs" se tiendra du samedi 4 au mardi 7 avril 2020 à la salle des fêtes de Gornac.

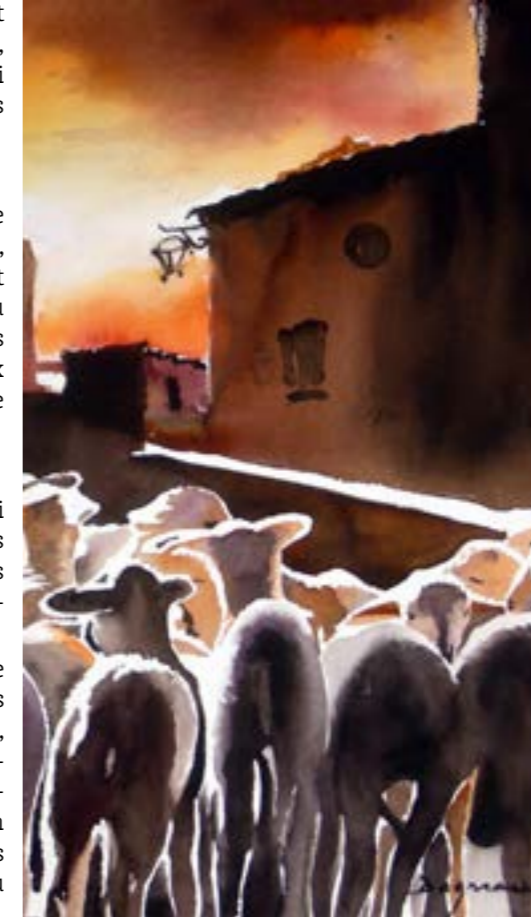
### Il s'agit du 18<sup>e</sup> salon !

Cette manifestation rassemble chaque année des artistes de grand talent, artistes internationaux exposant partout en Europe, en Amérique ou encore au Japon! Certains nous suivent depuis des années et, à chaque salon, de nouveaux artistes demandent à nous rejoindre pour eux aussi s'y exposer.

### Jean-Guy Dagneau

Cette année, c'est Jean-Guy Dagneau qui sera l'invité d'honneur. Ses aquarelles sont un merveilleux voyage à travers des paysages très divers dont les couleurs nous enchantent.

Monsieur Yves d'Amécourt en sera le Président d'Honneur. Ouvert tous les jours de 13h à 19h, comme d'habitude, les lundis et mardis après-midi verront les écoles reçues en ateliers donnés par un artiste exposant. Animation le dimanche après-midi. Pour d'autres informations, joindre : Huguette Gay au 05.56.61.97.25



### Bibliothèque - Médiathèque

## Les bébés lecteurs



### Un rendez-vous mensuel

Tous les deuxièmes jeudis du mois a lieu à la bibliothèque-médiathèque un atelier gratuit, ouvert à tous et sans inscription : L'atelier "bébés lecteurs". Un rendez-vous pour les tout-petits, c'est à dire depuis le nourrisson jusqu'à l'enfant de 3 ans. Lire des histoires aux tout-petits c'est le principe des séances de bébés lecteurs qui ont lieu en bibliothèque.

### Rentrée 2020 : les inscriptions scolaires sont ouvertes !

Pour les enfants nés en 2017 ou arrivant sur la commune, pensez à les inscrire auprès de votre mairie au RPI du Haut-Benauge (Gornac - Mourens - Saint-Pierre-de-Bat).

Vous devrez vous munir de votre livret de famille et du carnet de santé de votre enfant.

### Cantine

### Cuisine plus que locale !

Suite à la réorganisation de la cantine du RPI, les enfants bénéficient depuis la rentrée du 6 janvier de plats préparés à Gornac dans des locaux équipés de neuf (fours, cellule de froid, grand frigo...).

Patricia, notre cantinière, cuisine des produits frais puis Lydie vient l'aider à 11 heures et part livrer ces plats dans un véhicule HCCP (maintien au froid et au chaud suivant toutes les normes en vigueur) tout d'abord à Mourens, et enfin elle les sert à Saint-Pierre-de-bat.

### Bibliothèque municipale

### Vide Livres et CDs, tout à 2€ !

Les 16, 17 et 19 juin de 15h à 18h ainsi que le jeudi 18 juin de 10h à 13h et de 14h à 17h. Cette vente concerne les documents et supports qui ne sont plus utiles pour la bibliothèque (défraîchis, mais encore utilisables ou bien éditions dépassées par une réactualisation). Il y en a pour tous les goûts et tous les genres!

Paielements en espèces ou par chèque, renseignements : Adelina ORTUNO 09.72.91.53.32

### Bénévolat & volontariat

### Merci aux bénévoles du Téléthon !

Le loto géant organisé par les bénévoles à Gornac a réuni la somme de 642.70€ au profit du Téléthon. Un grand merci à tous ceux qui ont permis cela!

### Emploi local

### Aides à l'embauche

Dans le cadre du "fonds de revitalisation Ford", les entreprises girondines créant trois emplois en CDI sur une période de 18 mois bénéficie d'une prime de 3000 euros. Cette prime est augmentée de 5000 euros si le salarié concerné vient de l'usine de Blanquefort.

### Bon à savoir

Ce programme est rétroactif et prend en compte les éventuelles embauches depuis le 19 novembre 2019.

Renseignements et inscriptions en Mairie.

# Permanences

La maison des Services au Public, 4/6, rue des Martyrs de la Résistance et de la Déportation vous accueille à Sauveterre-de-Guyenne pour :

## SERVICE AUX PERSONNES

- **CARSAT** (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail)  
RDV : 3646 - **Permanences**: le mercredi matin
- **CLIC** (Centre Local d'Information et de Coordination)  
RDV : 05.56.61.53.10 - **Permanences**: Suivant convocations
- **MDSI** (Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion)  
RDV : 05.56.71.09.10 - **Permanences**: Suivant convocations
- **MSA** (Mutualité Sociale Agricole)  
RDV : 05.57.98.25.10 - **Permanences**: Lundis et mercredis matin
- **P.A.S.S.** Évaluation médicale et psycho. + ouverture droits aux soins  
RDV : 05.56.71.81.76 - **Permanences**: 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredi AM du mois
- **Point relais CAF** (Caisse d'Allocations Familiales)  
RDV : au 05.56.71.81.76 - **Permanences**: Toute la semaine

## LOGEMENT HABITAT

- **SIPHEM** (Syndicat Intercommunal du Haut Entre-deux-Mers)  
RDV : 05.56.61.20.75  
**Permanences**: 4<sup>e</sup> mardi AM et 1<sup>er</sup> lundi AM du mois
- **C.A.U.E.** (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement)  
RDV : 05.56.71.81.76 - **Permanences**: 2<sup>e</sup> jeudi AM du mois

## EMPLOI/FORMATION

- **MPS** (Maison de la Promotion Sociale)  
RDV : sur convocation - **Permanences**: mardis AM et jeudis matin
- **Espace Info Entreprendre**  
RDV : 05.56.71.81.76 - **Permanences**: 4<sup>e</sup> mardi AM du mois
- **Pôle Emploi**  
RDV : 05.53.71.81.76 - **Permanences**: Toute la semaine
- **Mission Locale**  
RDV : 05.57.98.02.98 - **Permanences**: mardis et vendredis matin

## MÉDECINE INFANTILE

- **PMI** (Protection Maternelle et Infantile)  
RDV : sans avec médecin prévention le 2<sup>e</sup> mercredi AM du mois ;  
ou puéricultrice au 05.6.71.09.10

## MÉDECINE DU TRAVAIL

- **AHI 33 Service de Santé au Travail**  
RDV : 05.57.77.09.73 - **Permanences**: mardis et mercredis
- **Médecine du travail MSA**  
RDV : 05.56.01.83.83 - **Permanences**: lundis et jeudis

## JURIDIQUE

- **Conciliateur de justice**  
RDV : 05.56.71.81.76 jilliche.conciliateur@gmail.com  
**Permanences**: 1<sup>er</sup> et dernier lundi matin du mois
- **SPIP** (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation)  
RDV : sur convocation - **Permanences**: 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredi du mois

## TRANSPORTS-MOBILITÉ

- **Cap Solidaire - Plateforme de mobilité**  
RDV : 09.70.91.41.88 - **Permanences**: mercredis AM

## TOURISME

- **Entre-deux-Mers Tourisme**  
RDV : 07.79.84.29.54 - **Permanences**: 1<sup>er</sup> lundi du mois

# Calendrier des activités

M A R S

## REPAS ESCARGOTS



Le 14 mars 2020 à 19h30 à la salle des fêtes  
Apéritif, entrée, escargots farcis ou magret  
frites et dessert. Adultes 20€/enfants 10€.

**Renseignements**: Réservation obligatoire  
06.87.24.54.05

## ÉLECTIONS

### 1<sup>er</sup> tour des élections municipales

Le dimanche 15 mars 2020

## LOTO

### Loto du Club Sauveterrien de Judo

Le vendredi 20 mars 2020 à 20h30 à la Salle  
des Fêtes de Gornac.

**Renseignements**: Panier garni, plateaux de fromages,  
plateaux de fruits, entrecôtes... et  
nombreux lots divers. 1€ le carton  
et 10€ les 12. Crêpes, pâtisseries,  
boissons, bourriche.

## ÉLECTIONS

### 2<sup>nd</sup> tour des élections municipales

Le dimanche 22 mars 2020

## REPAS

### Repas de chasse

Le dimanche 22 mars 2020

A V R I L

## EXPOSITION

### Salon des peintures et sculptures

Du 4 au 7 avril à la salle des fêtes de  
Gornac.

**Renseignements**: Voir article page 3.

## PÂQUES

### Lundi de Pâques

Le lundi 13 avril, (Fête de l'agneau ou autre,  
organisée par l'équipe municipale élue).

## THÉÂTRE

### Spectacle du théâtre des enfants

Le lundi 13 avril.

# Agenda

## Activités hebdomadaires ouvertes à tous

**Marche tous les lundis et jeudis**  
départ à 9h00 de l'Esplanade Fongrave

**Théâtre tous les lundis**  
théâtre adultes à 20h à la salle des fêtes

**Danse tous les mardis**  
18h-19h: street dance enfant-ado  
19h-20h: barre au sol étirement au sol  
20h-21h: danse cardio  
plus d'infos au 06.14.03.03.26

**Détente et loisirs tous les mardis**  
de 14h30 à 17h30 à la Salle P. Perromat

**Paniers des producteurs les jeudis**  
de 18h00 à 19h00 au tiers-lieu

**Sophrologie tous les jeudis**  
de 20h00 à 21h00 à la salle des fêtes

## Activités mensuelles ouvertes à tous

**Les Répartou, 1<sup>er</sup> mercredi du mois**  
à partir de 19h00 à l'Atelier du 13



**Bébés lecteurs, le 2<sup>e</sup> jeudi du mois**  
à 10h30 à la Bibliothèque (voir page 4)



**Marché local, 3<sup>e</sup> vendredi du mois**  
dès 17h30 place de la salle des fêtes



## Vie des gens

### Décès

- **Martine SALLEFRANQUE**  
le 30 octobre 2019